

Renseignements

Madame Véra PIRLET

Service de Contrôle physique des radiations

Bât. B12B - SUCPR - 4000 Liège

Tél. 04/366.28.76

Courriel : Vera.Pirlet@ulg.ac.be

Cadre légal

A.R. du 20.07.01 (MB : 30.08.2001) : Arrêté royal portant règlement général de la protection de la population, des travailleurs et de l'environnement contre le danger des rayonnements ionisants.

Présentation

Service universitaire de Contrôle physique des radiations : <http://www2.ulg.ac.be/sucpr/>

Les cours suivants permettent d'obtenir le certificat requis pour le médecin qui souhaite utiliser les rayons X à des fins de diagnostic médical ou de traitement radioguidé.

Conditions particulières d'accès / Public cible

Cette formation s'adresse aux médecins spécialistes ou en cours de spécialisation.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec le responsable de la formation pour examen de leur candidature.

Durée de la formation

* Trois cours

Programme des cours

Collégialité :

Coordinateur : Véra PIRLET

Chantal HUMBLET, Philippe MARTINIVE, François MALCHAIR.

Cours obligatoires

RADI2000-3	<i>Les bases physiques de la radiologie médicale, y compris la dosimétrie des radiations</i>	45	30	-	6
	- Françoise MALCHAIR				
MCER0007-1	<i>Radiobiologie cellulaire et humaine : histopathologie et biochimie</i>	10	-	-	2
MCER0006-1	<i>Règles pratiques de radioprotection et législation</i> - Véra PIRLET	16	-	-	2

Evaluation

La réussite des examens permet l'obtention du certificat.

Inscription

Où : Cellule Formation continuée de l'ULg.

Documents à présenter : Autorisation d'inscription du Doyen.

Frais d'inscription :

* 161# ;

* Pas de frais d'inscription pour les étudiants régulièrement inscrits à l'ULg (inscription complémentaire).

Formation continue Rayons X-diagnostic

Actuellement, l'AFCN délivre des autorisations d'utilisation des Rayons X à des fins de diagnostic limitées à 10 ans.

Les utilisateurs de Rayons X à des fins médicales sont donc tenus d'entretenir et de développer leurs connaissances et leurs connaissances et leur compétence en radioprotection dans le cadre d'une formation continue de niveau universitaire.

Cette formation continue est organisée - pas de manière annuelle - sous forme de séminaire (symposium) durant lequel une attestation de participation est délivrée.

Renseignements : Madame Véra PIRLET (04/366.22.03 ; Vera.PIRLET@ulg.ac.be)